

Image not found or type unknown



Suspect libre pas de mise en examen

Par **osc2014**, le **09/10/2014** à **18:36**

Bonjour,

Mon conjoint a commis un délit il y a 16ans, il était encore mineur et sans domicile.

A l'époque, les gendarmes l'avaient convoqués et interrogés, mais aucune mise en examen n'a été faite.

ma question est : **Combien de temps après un délit ne peut-on plu mettre en examen un suspect convoqué par la gendarmerie?**

Merci d'avance pour votre réponse.